****

**22e année – n°747**

**ACADÉMIE DES SCIENCES**

**MORALES ET POLITIQUES**

**LETTRE D’INFORMATION – *14 avril 2020***

**L’état d’urgence n’est pas un blanc-seing**

**Mireille Delmas-Marty**

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques

A vivre en pays de liberté, nous avions oublié que les libertés étaient si précieuses. À les considérer comme acquises, nous avions oublié qu’elles ne sont pas absolues. Et voici que nous expérimentons des dérogations exceptionnelles à nos libertés. Il est vrai qu’aux habituelles « restrictions nécessaires dans une société démocratique », et aux « exceptions » précisément définies par la loi, la Convention européenne des droits de l’homme ajoute la possibilité de « dérogations », en cas de circonstances exceptionnelles.

Pour autant, l’état d’urgence n’est pas un blanc-seing au pouvoir exécutif. D’abord parce qu’il s’agit d’un état temporaire. Les dérogations ne sont permises qu’en cas de « danger public menaçant la vie de la nation ». Il peut s’agir d’un conflit armé, d’une catastrophe, d’un attentat terroriste, ou d’une pandémie, mais la situation doit être particulièrement grave et la dérogation n’est admise que « dans la stricte mesure où la situation l’exige ». Par conséquent, l’État doit pouvoir justifier non seulement la décision de proclamer un état d’urgence, mais aussi les mesures qui en découlent : le but invoqué doit être légitime (un danger réel, manifeste, présent ou imminent, et non la seule crainte d’un danger potentiel) ; les mesures doivent être strictement proportionnées à ce but ; enfin, au même niveau d’efficacité, il faut choisir la mesure la moins liberticide.

Ainsi, la peine de prison peut sembler moins efficace qu’une peine comme le travail d’intérêt général car les prisons sont propices à la contagion et présentent des risques de mutinerie. Après la libération d’un certain nombre de prisonniers détenus pour de courtes peines, reste le problème des prorogations de la détention provisoire ainsi que celui des traitements « inhumains ou dégradants » portant atteinte à la dignité humaine (un droit pourtant « indérogeable »), observés dans les camps de réfugiés, dans les EPHAD ou dans les logements précaires des personnes en situation de grande pauvreté. Simultanément, l’urgence sanitaire a suspendu les libertés de réunion et de manifestation, et indirectement, le droit à une vie familiale et le droit à l’éducation. Même le droit à la vie privée serait menacé si le « traçage » était étendu, comme condition du « déconfinement », aux êtres humains, assimilés aux produits dangereux.

Enfin, l’Après reste incertain, car l’effet cliquet observé dans l’Après terrorisme risque de se reproduire : le retour au droit commun deviendrait possible, mais les mesures exceptionnelles seraient transposées, voire renforcées, dans l’ordinaire des jours, nous rapprochant des modèles autoritaires et des sociétés disciplinaires. A moins d’adapter la gouvernance à ce monde devenu interdépendant, en s’inspirant du modèle de la « mondialité », comprise comme une politique des solidarités. Pour y parvenir il faudrait renoncer à la surenchère autoritaire et à la rhétorique guerrière, comme l’a fait le Président. Il a eu raison. Pour éviter une crise sociale grave, il faut sans doute préférer à la métaphore de l’état de guerre, celle de l’état de siège : « comme dans une citadelle assiégée, tout est à l’arrêt et pour tenir le plus longtemps possible, confinés, il faut prendre soin les uns des autres, réduire nos besoins, partager. L’ennemi n’est pas extérieur, mais intérieur. Nous devons revoir notre rapport au monde » (Pablo Servigne, *Le Monde*, 12-14 avril 2020). Inventer un nouveau rapport au monde est un objectif qui ébranle nos sociétés et plus précisément trois dogmes bien implantés : la croissance économique, la souveraineté politique et l’anthropocentrisme des valeurs. Pour les dépasser, il faudra s’efforcer, par ajustements successifs, de concilier des couples opposés, comme compétition et coopération, sécurité et libertés. Autrement dit, chercher un équilibre dynamique qui responsabilise les citoyens sans les culpabiliser et stabilise les sociétés sans les immobiliser. On mesure l’ampleur d’un tel défi !

¨A retrouversur le [site de l’Académie](https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2020/04/14/mireille-delmas-marty-letat-durgence-nest-pas-un-blanc-seing/)

**L’intérêt des tests de dépistage du coronavirus

André Vacheron**Vice-Président de l'Académie des sciences morales et politiques
 Président Honoraire de l’Académie de Médecine

Il existe deux types de tests : les tests PCR et les tests sérologiques :

**Les tests PCR** réalisés par prélèvement des sécrétions nasales au moyen d’une tige écouvillon permettent de détecter le virus dans les cellules des fosses nasales au début de l’infection et peuvent être positifs chez des sujets infectés mais asymptomatiques. Les résultats sont obtenus en quelques heures et sont précieux pour la confirmation du diagnostic et le dépistage des sujets contagieux. Actuellement, 30 000 tests PCR sont réalisés quotidiennement en France et leur nombre devrait augmenter avec l’arrivée des réactifs et des écouvillons commandés en Chine. Les tests sont faits sur prescription médicale chez les sujets symptomatiques et avant tout chez les professionnels de santé, dans les EHPAD, chez les personnes à risque (avec une maladie associée comme le diabète) et chez les femmes enceintes. En dehors des hôpitaux, les tests sont aussi réalisés par des laboratoires de ville, souvent « en dry in » avec prélèvements effectués sur les conducteurs dans leur voiture stationnée devant le laboratoire.

**Les tests sérologiques** détectent les anticorps des personnes infectées qui ont acquis une immunité protectrice contre le virus. Ces anticorps apparaissent quelques jours après les premiers symptômes et les tests sont habituellement positifs deux semaines après le début de l’infection et le demeurent ensuite. D’abord importés de Chine, leur fabrication a débuté en France. Ils seront très utiles lors du déconfinement pour identifier rapidement par le prélèvement d’une goutte de sang au bout du doigt, les personnes immunisées à sérologie positive et les personnes séronégatives qui devront poursuivre les mesures de protection pour éviter de nouvelles contaminations pérennisant la maladie.

Le confinement doit être suffisamment prolongé. En Italie, un pays qui a déjà payé un lourd tribut à la maladie avec 13 000 victimes, le confinement commencé en Lombardie et imposé à toute la nation le 11 mars, devrait être poursuivi au moins jusqu’à la mi-avril et jusqu’au 5 mai pour les écoles. En France, comme l’a déclaré le Premier Ministre Édouard Philippe, le déconfinement ne sera pas réalisé en une fois pour tout le monde, mais se fera probablement par étapes, par régions, et pourra être fonction des classes d’âges et des pathologies associées. Il sera guidé par le contrôle aussi étendu que possible des tests sérologiques et des tests PCR, pour détecter les personnes immunisées et celles encore porteuses du virus et contagieuses à maintenir isolées. Le port du masque sera probablement imposé pour la circulation hors du domicile. D’après les spécialistes, il faudrait que 60% de la population soit immunisée pour obtenir un vrai reflux du COVID 19 : c’est dire l’importance de l’arrivée d’un vaccin. Pour certains experts, la reprise de l’activité, notamment économique, pourrait être envisagée quand le nombre des nouvelles contaminations sera nul ou voisin de 0 sur l’ensemble du territoire, soit peut-être entre le 5 et le 16 mai avec des différences entre les régions.

# Mardi 7 avril 2020 ¨ A retrouver sur le [site de l’Académie](https://wp.me/p9n9SO-3b6)

***Dans la presse et sur les ondes***

Dernièrement, **Jean-Claude Trichet**a donné de nombreuses interviews : jeudi 2 avril à Yasumichi Iida pour *Kyodo News London Bureau* (presse japonaise et anglaise) ; samedi 4 avril, à Thomas Hubert pour [*The Currency*](https://academiesciencesmoralesetpolitiques.files.wordpress.com/2020/04/jean-claude-trichet-interview-_-the-currency1.pdf) (presse irlandaise) ; lundi 6 avril à Brian Sozzi et Brooke Di Palma pour *Yahoo Finance* ; mardi 7 avril à Geoff Cutmore and Steve Sedgwick pour *CNBC Europe*.

¨ Interview pour *The Currency* à retrouver sur le [site de l’Académie](https://academiesciencesmoralesetpolitiques.files.wordpress.com/2020/04/jean-claude-trichet-interview-_-the-currency1.pdf)

Dans un entretien au *Figaro* le 7 avril, **Chantal Delsol** estime que **« *l’Europe prêche une morale universelle et dédaigne la solidarité interne***». Pour elle, la pandémie révèle les contradictions des pouvoirs publics français et européens. S’il y a déjà eu par le passé des épidémies mondiales qui ont fait d’importants ravages, aujourd’hui, « *un pas est franchi* » avec l’accentuation de la mondialisation et le constat de notre impuissance face à ce qu’elle a détraqué. Notre arrogance nous a peut-être aveuglés face à la réalité du risque épidémique mais de belles solidarités se sont développées, la solidarité étant – et de citer Aristote et Kant - aussi naturelle chez les humains que l’égoïsme. Cette crise souligne encore plus les illusions de la modernité à propos du progrès : nous savons que nous sommes fragiles et nous en sommes plutôt à « *empêcher que le monde se défasse* » comme le disait Camus. Enfin, elle estime que cette crise récuse le « *sans-frontiérisme idéologique imposé* » et l’idée qui consistait à vouloir remplacer « *les frontières par des ponts*». Peut-être cette crise nous confortera-t-elle dans la valorisation du local et l’importance des souverainetés, décrédibilisant la chimère de l’État mondial comme garant et protecteur de la planète.

¨A retrouver sur le [site de l’Académie](https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2020/04/09/chantal-delsol-coronavirus-leurope-preche-une-morale-universelle-et-dedaigne-la-solidarite-interne/)

Dans une tribune dans le *Figaro* du 7 Avril, **Haïm Korsia** souligne que « ***l’épreuve commune nous rappelle le prix inestimable de la vie ‘ordinaire’*** ». Alors que le 8 avril commence la Pâque juive, la fête de Pessah, célébrant la libération d’Égypte et la fin de l’enfermement pour le peuple juif, le Grand Rabbin s’interroge sur ce que l’expérience juive peut nous enseigner face à la pandémie qui frappe nos sociétés et à la situation de confinement vécue par une majorité de nos compatriotes. La réponse est pour lui contenue dans ce terme « expérience juive », qui est un questionnement permanent, alliant expérimentation tournée vers l’avenir, sédimentation de mémoire et force de survie puisée dans ses racines. Comme les juifs ont su survivre face au virus toujours mutant de l’antisémitisme, pendant cette lutte contre la pandémie et après, il faudra maintenir ce même équilibre entre « *ouverture et fermeture, distance et solidarité, fidélités et innovation, maîtrise des horloges mais acceptation du temps et de ses rythmes, refus des nouveaux esclavages dans lesquels nous nous complaisons au lieu de bâtir les pyramides modernes dont la science nous donne les moyens* ». Haïm Korsia souligne que cette crise a mis en lumière l’abandon d’une partie de nos savoir-faire au profit d’une certaines mondialisation qui oublie l’humain, ainsi que « *les gens de peu* » qui n’étaient pas sur les photos de nos réussites mais qui permettent à notre société de rester debout. Enfin, il souligne que ce virus nous éloigne de ceux dont nous sommes les plus proches et que c’est cette inversion des valeurs qui déroute. Nous réapprenons la vérité de notre interdépendance mondiale, qui ne peut plus nous laisser indifférent aux phénomènes climatiques par exemple. Si nous voulons inventer le monde de l’après crise, il nous faut être capable de défaire ce que nous prônions afin d’inventer un autre monde - et pas forcément un nouveau monde. Il appelle à réinventer l’élan du CNR et à envisager une renaissance.

¨A retrouver sur le [site de l’Académie](https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2020/04/08/haim-korsia-lepreuve-commune-nous-rappelle-le-prix-inestimable-de-la-vie-ordinaire/)

Dans [*Le Point*](https://www.lepoint.fr/religion/haim-korsia-une-societe-qui-choisit-la-vie-se-releve-toujours-08-04-2020-2370573_3958.php#xtmc=haim-korsia&xtnp=1&xtcr=2)du 8 avril,le Grand Rabbin cite Isaïe, chapitre 26, verset 20 : « *Entrez mon peuple dans vos maisons, restez enfermés le temps que la colère passe !* » pour y lire un signal de la nature contre l’illusion de toute-puissance de l’homme et en tirer une leçon spirituelle d’optimisme contre l’indifférence et l’individualisme. Citant le Deutéronome, chapitre 19 : « *Voici je te place devant la vie et la mort, et tu choisiras la vie*», il conclut : « ***Une société qui choisit la vie se relève toujours*** ».

Dans un entretien à *Libération* le jeudi 9 avril, **Jean-Claude Juncker**,ancien président de la Commission européenne et membre associé étranger de l’Académie, estime que face à la crise du coronavirus, « ***Il faut utiliser le budget européen comme un instrument de solidarité réactif*** ». Il espère plus d’entraide entre les pays et juge le blocage d’un emprunt européen par les Pays-Bas « *irresponsable* ». Il précise que la solution des « coronabonds » ne consiste pas à mutualiser les dettes nationales du passé mais à mutualiser la dette qui naîtra des solutions budgétaires mises en place pour répondre à la crise. Il s’agit d’organiser solidairement le financement de la crise en cumulant les différents instruments (Banque européenne d’investissement, mécanisme européen de stabilité, budget européen, coronabonds). Exclure de l’arsenal européen les coronabonds ou l’idée d’un emprunt européen est de courte vue : les pays du Sud auront l’impression que les États du Nord ne sont pas prêts à partager le fardeau de la crise. Ce geste de solidarité sera plus facile à expliquer que par le passé car il ne s’agit pas de payer les dettes des autres mais d’organiser le financement futur des coûts de la crise. Il conclut : « *Nous menons une guerre commune contre un fléau invisible* ».

¨A retrouver sur le [site de l’Académie](https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2020/04/09/jean-claude-juncker-il-faut-utiliser-le-budget-europeen-comme-un-instrument-de-solidarite-reactif/)

Dans *Libération*, le jeudi 9 avril, « ***Solidarité française face au coronavirus*** », **Alain Duhamel** souligne que la situation actuelle est presque antithétique de celle de 1940. Là où l’État s’était effondré, la démocratie sabordée, la société disloquée et où l’armée avait subi la pire défaire de son histoire ; en 2020 « *l’État tient bon, la démocratie ne vacille pas et le personnel de santé, malgré le dénuement de l’hôpital, fait face* ». Cette solidarité française face au coronavirus n’empêche pas la mise en lumière, voire l’accentuation des inégalités sociales, notamment à travers les différents statuts de travailleurs : selon les uns, l’activité est arrêtée, partielle, à distance ou en plein cœur de la crise. Il y a également d’importantes différences régionales ou encore en termes de logement – que ce soient pour les personnes âgées, les familles ou les sans-abris. Pour l’heure, le temps est comme suspendu mais il y a fort à parier que « *la tentation de la guerre des classes* » se manifestera sitôt le confinement levé et que la belle solidarité de ces mois de confinement risque de voler en éclats. Dans le contexte post-confinement où d’importants chantiers seront à entreprendre, la menace sera moins une crise politique qu’un choc économique et un affrontement social. Cette tentation de lutte des classes risque de ne pas se satisfaire des réformes et ne sera pas conciliable avec la réanimation de l’économie.

¨A retrouver sur le [site de l’Académie](https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2020/04/10/alain-duhamel-solidarite-francaise-face-au-coronavirus/)

Dans un entretien au [*Figaro*](https://www.lefigaro.fr/vox/medias/catherine-brechignac-quel-statut-pour-la-parole-scientifique-en-temps-de-crise-20200407) le 7 avril, **Catherine Bréchignac**, Secrétaire perpétuel honoraire de l’Académie des sciences, s’interroge sur le statut de la parole scientifique en temps de crise. Pour elle, le débat démocratique doit être préservé sans que l’avis des experts soit dilué au milieu d’opinions non fondées que médias et réseaux sociaux peuvent contribuer à propager. La science est basée sur des faits et non des opinions, qui engendrent des discussions entre pairs pour les interpréter. Or, en période de crise sanitaire, l’émotion l’emporte sur la raison. Les médias ont un rôle important à jouer et doivent ne pas mélanger spectacle et événements graves. Concernant la circulation des *fake news*, forcément plus rapides que les analyses de décryptages scientifiques, elle estime que les grandes institutions sont trop silencieuses et manquent de visibilité pour les contrer efficacement. Sur l’efficacité de l’hydroxychloroquine, deux mondes s’affrontent : celui des statisticiens, qui suivent des normes, et celui des médecins, qui relient toutes leurs connaissances, empiriques ou théoriques, et s’adaptent à chaque malade. Le politique est paralysé face au dilemme que lui soumettent ces deux mondes. Le politique ne doit pas se laisser envahir par le doute du chercheur car cela inhiberait son action. Il ne peut se réduire à être le porte-parole du scientifique, il doit intégrer toutes les dimensions sociétales de cette crise. C’est sa « *noblesse* » et la condition pour que l’État soit « *puissant et agile* ».

***A lire***

Dans [*Le* *Figaro*](https://www.lefigaro.fr/histoire/pierre-messmer-un-patriote-exigeant-et-lucide-20200407) du 7 avril, **Éric Roussel,** biographe du Général de Gaulle, rend compte de l’ouvrage consacré par Frédéric Turpin, lauréat du Prix Jean Sainteny 2019, à l’ancien chancelier de l’Institut : [*Pierre Messmer. Le dernier gaulliste*](https://www.lisez.com/livre-grand-format/pierre-messmer/9782262079284) (Perrin/Ministère de la Défense, 446 p.). Après un engagement en première ligne sur de nombreux théâtres africains durant la Seconde Guerre mondiale (Sénégal, Gabon, Érythrée et surtout Bir Hakeim et El Alamein), Pierre Messmer entame une carrière d’administrateur colonial en Indochine puis à nouveau en Afrique, où il assume d’importantes responsabilités en Mauritanie, en Côte d’Ivoire puis en gouverneur général de l’Afrique équatoriale française. Il estime alors l’émancipation à terme souhaitable mais inconciliable avec une quelconque forme de repentance. Dès 1958, ce fidèle gaulliste est nommé ministre des Armées. Il le restera 10 ans, ce qui l’amènera à vivre de plein fouet les heures douloureuses de la guerre d’Algérie, dont il dira « *Je ne suis pas fier de ce qui a été fait ; j’en souffre moralement* ». Alors qu’il incarnait l’orthodoxie gaulliste, il fut nommé premier ministre en 1972 par Georges Pompidou. Il fut notamment à l’origine du programme énergétique qui assura l’indépendance de la France pendant des décennies. Sa carrière politique finie, il poursuivit son action au sein de l’Institut de France comme Secrétaire perpétuel de l’Académie des sciences morales et politiques, membre de l’Académie française puis chancelier de l’Institut de 1999 à 2006.